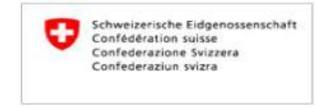




# Sécuriser le foncier agro-pastoral et prévenir les conflits agro-pastoraux en Afrique du Centre et de l'Ouest

## COLLOQUE RÉGIONAL

N'Djaména, 23-25 novembre 2021



## J2 – Session 1 : Quelles démarches et processus développer pour élaborer efficacement des politiques et instruments fonciers adaptés, reconnus et effectivement mis en œuvre par les acteurs dans les territoires ?

### Que retenir des trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

Bernard Bonnet



# Plan de la présentation

1. Cadre de l'analyse des trajectoires des politiques foncières pastorales
2. Une dynamique d'intégration du foncier pastoral au Niger
3. L'intégration complexe du foncier pastoral au Tchad
4. Le Nigeria et les tensions croissantes sur le foncier pastoral
5. Quels enseignements en tirer pour les processus d'élaboration des politiques foncières?

COLLOQUE RÉGIONAL  
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



# 1 – Cadre de l'analyse des politiques foncières pastorales

## Analyse des trajectoires des politiques et du droit foncier et pastoral en Afrique de l'Ouest

Objectif de la note : sortir le pastoralisme de la tragédie du foncier  
pour sa sécurisation juridique et une reconnaissance des communs  
pastoraux

COLLOQUE RÉGIONAL  
N'Djaména, 23-25 novembre 2021

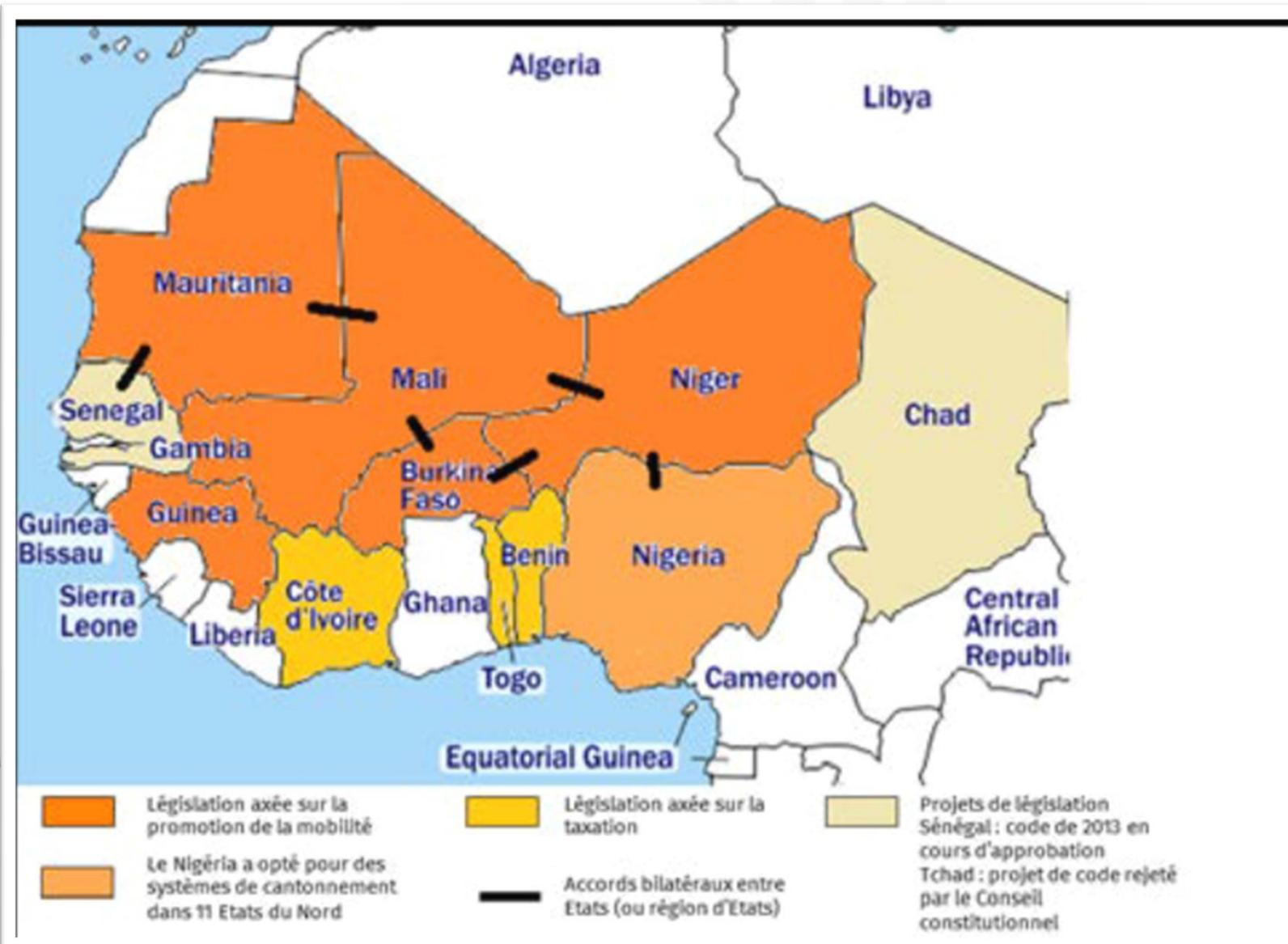


# Structure de l'analyse conduite

1. Les modes d'exploitation des ressources pastorales, de quoi parle-t-on ?
2. Les trajectoires différenciées dans la prise en compte du pastoralisme par les politiques publiques nationales
3. L'évolution de la prise en compte du droit pastoral dans les politiques nationales
4. L'urgence d'une sécurisation des droits pastoraux : un régime des communs pastoraux à reconnaître et formaliser
5. Conclusion : quels enseignements en tirer et comment aller plus loin ?
6. Bibliographie sur les politiques de foncier pastoral



# Paysage des évolutions récentes des politiques pastorales



ONAL  
e 2021

Etat des lieux de la réglementation de la mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest (Inter-Réseaux, Synthèses Juin 2020)

# Evolution des politiques foncières agro-pastorales

- L'évolution du cadre des politiques publiques vers un soutien marqué aux systèmes pastoraux dans les plus grands pays pastoraux d'Afrique sahélienne comme le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Tchad
- Dans ces pays, une trajectoire d'évolution importante des perceptions et une prise de conscience assez générale des États, de leurs partenaires financiers
- Mais aussi engagement d'une large part de la société civile
- Dans la compréhension des enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux du pastoralisme sahélien

N'Djaména, 23-25 novembre 2021



## 2- Le Niger

**Elan de construction du Code Rural,  
tergiversations d'une loi pastorale,  
fléchissement des instances du Code Rural,  
relance d'une politique foncière rurale...**

COLLOQUE RÉGIONAL  
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



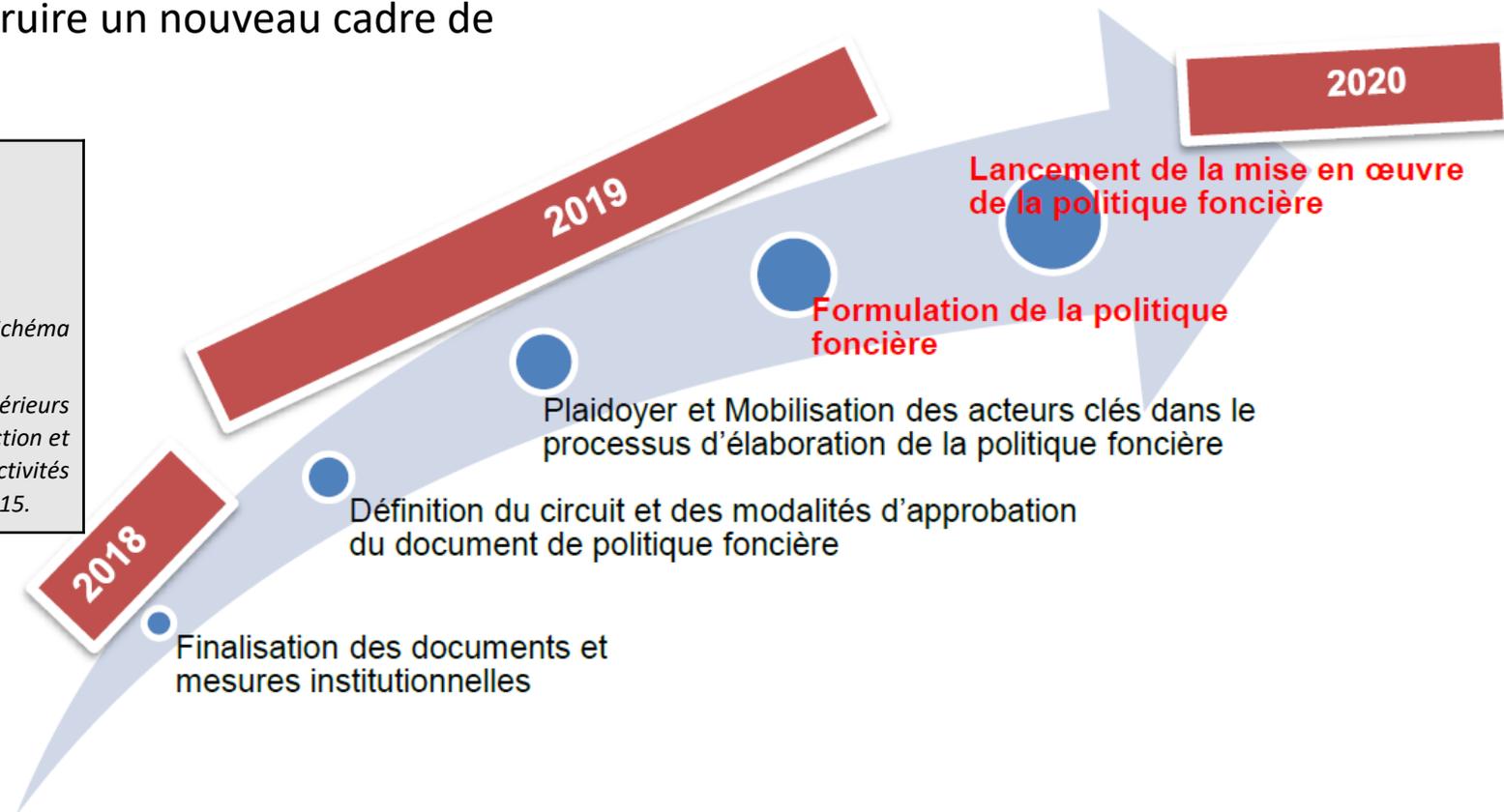
## 2- Niger, entre élan de construction du Code Rural, tergiversations d'une loi pastorale, fléchissement des instances du Code Rural, relance d'une politique foncière rurale

- ✓ Grandes sécheresses, conférence nationale, conflit dramatique mobilisateurs des acteurs publics et société civile pour construire un nouveau cadre de gestion du foncier agro-sylvo-pastoral

Les principaux objectifs déclarés par les POGR sont :

- la sécurisation foncière des acteurs ruraux ;
- l'organisation du monde rural ;
- la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles ;
- la contribution à l'aménagement du territoire, notamment par le Schéma d'Aménagement Foncier (SAF).

Ils visent non seulement à synthétiser les acquis législatifs et réglementaires antérieurs mais aussi se définissent comme le point de départ d'un processus continu de production et d'adoption de textes complémentaires pour couvrir l'ensemble des secteurs d'activités rurales conformément à la démarche indiquée par l'article 151 de l'Ordonnance 93-015.



- ✓ Ordonnance 2010-029 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme« *la mobilité est un droit fondamental des éleveurs et un mode d'exploitation rationnel et durable des ressources naturelles* ».

- ✓ Bilan 20 ans mise en œuvre du Code Rural (SP/CNCR, 2013): fléchissement dans l'engagement des acteurs dans ce dispositif et dans sa mise en œuvre

# Le jeu des acteurs dans l'élaboration de la politique de foncier pastoral au Niger

- ✓ **Nombreuses concertations mobilisation large des acteurs concernés**, notamment la société civile en particulier plusieurs organisations d'éleveurs dont l'AREN, l'APESS, la *Fnen Daddo* la plupart du temps accompagnées des ONG engagées à leurs côtés dans différents projets (PSN FIDA, ZFD, CTB, AFD, SNV, GTZ, DANIDA, UE...).
- ✓ **PTF engagés autant dans le processus de préparation** (étude des régimes fonciers pastoraux) **que dans l'opérationnalisation du dispositif** des commissions foncières régionales, synergie importante, relayée et institutionnalisée au sein du cadre politique de la SDR dans laquelle le déploiement et le renforcement du dispositif du Code Rural s'inscrivait pleinement.
- ✓ **Mais promotion du projet de Loi sur le pastoralisme, bien que porté par de nombreux acteurs, s'est trouvée dans l'impasse.** Texte qui reconnaît la mobilité pastorale comme un droit de tous les éleveurs et qui institue l'indemnisation des usagers en cas d'expropriation ou d'exploitation exclusive des ressources pastorales est resté bloqué à l'assemblée (finalement sous forme d'Ordonnance sur le pastoralisme et non de Loi)



# 3- Le Tchad

**une dynamique engagée**

**qui se cherche dans la constitution des alliances nécessaires à la reconnaissance politique**

**pour un des plus grands pays d'élevage pastoral du continent**

COLLOQUE RÉGIONAL  
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



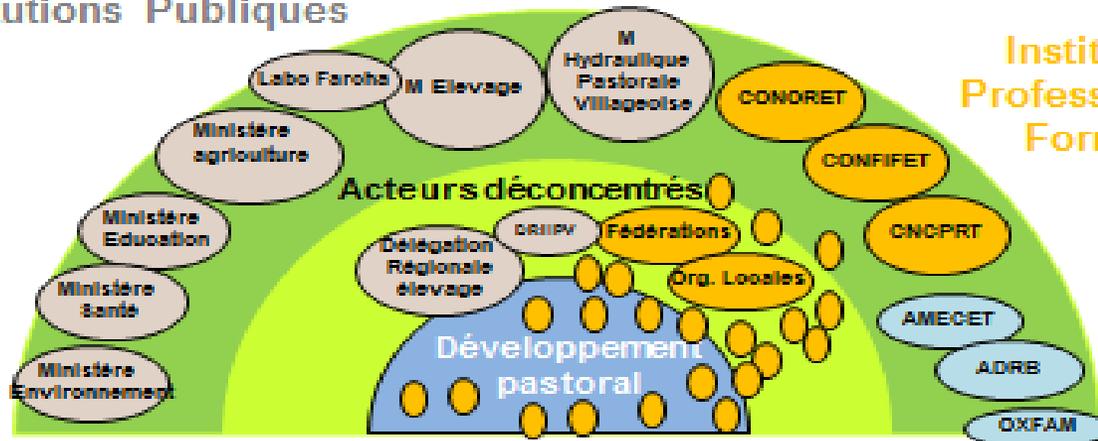


# Difficultés à réunir une coalition d'acteurs au sein de la plateforme de dialogue

## Cartographie simplifiée des acteurs du développement au Tchad

### Acteurs au niveau national

#### Institutions Publiques



PTF Soutenant les politiques de développement pastoral au Tchad:  
AFD, UE, BM, DDC, FIDA, FAO, BAD...



# 4- Le Nigeria

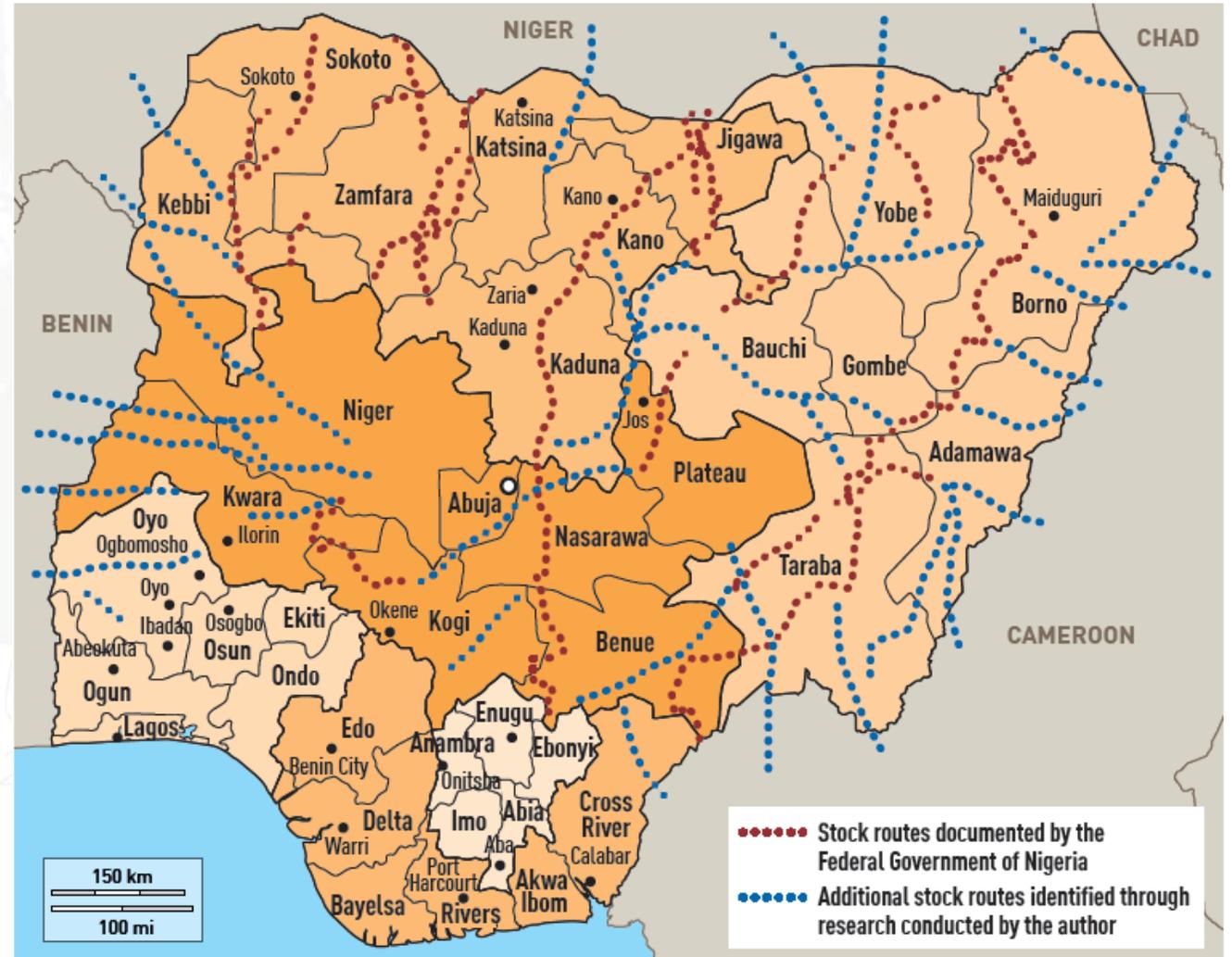
**ranching et sédentarisation des pasteurs  
au centre de la politique de « modernisation »  
du secteur de l'élevage**

COLLOQUE RÉGIONAL  
N'Djaména, 23-25 novembre 2021



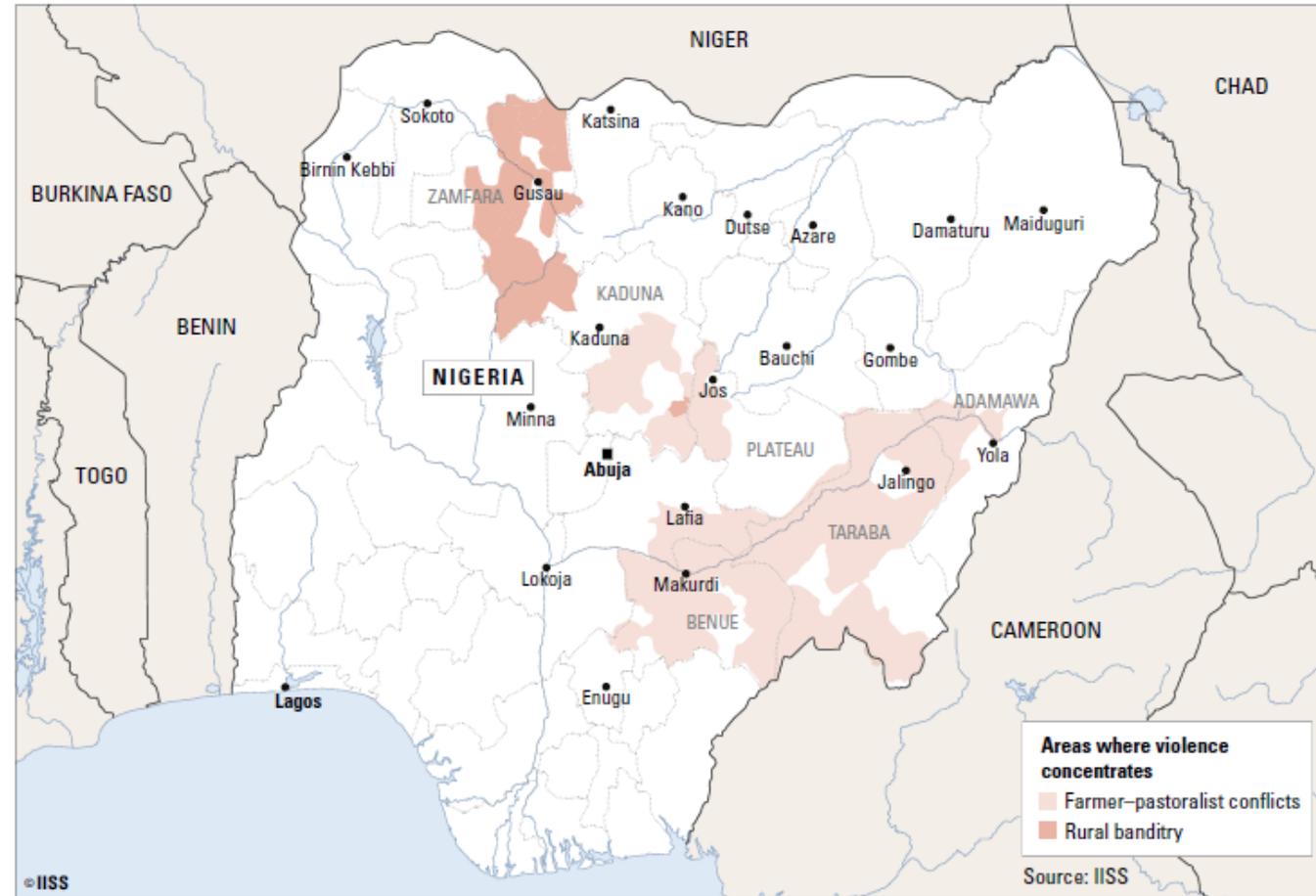
# Nigeria : *ranching* et sédentarisation des pasteurs au centre de la politique de « *modernisation* » du secteur de l'élevage

- ✓ Colonisation: une politique axée sur la modernisation de l'élevage, le pastoralisme étant considéré comme insuffisamment productif
- ✓ 1965 Loi portant création des réserves de pâturage attribuées aux communautés pastorales
- ✓ Sur 299 réserves proposées dans les anciens États du Nord et Abuja totalisant 2,3 millions d'hectares, seulement 23 ont été créées sur une superficie d'environ 500 000 hectares, infrastructures non entretenues
- ✓ « Livestock Implementation Projects » successifs (1974-1983, 1986-1995), la politique d'élevage nigériane a poursuivi des objectifs de « modernisation de l'élevage »
- ✓ Depuis les années 90, le gouvernement a voulu renforcer cette politique de sédentarisation des pasteurs associé à la délimitation et la protection de « grazing reserves » destinées à être reliées aux routes de transhumance permettant la mobilité des troupeaux.
- ✓ Mais plusieurs Etats ont déclassifiés ces *grazing reserves* pour permettre leur mise en culture



# Nigeria : *ranching* et sédentarisation des pasteurs au centre de la politique de « modernisation » du secteur de l'élevage

- ✓ Attaques attribuées à des éleveurs Fulani, entraînent une vague de violence contre les musulmans
- ✓ Développement du banditisme rural dans les États de Zamfara et de Kaduna a aggravé les conflits entre haoussa et peul
- ✓ Trente années plus tard le lancement de cette politique de modernisation de l'élevage, on assiste à une explosion des conflits agro-pastoraux dans plusieurs Etats
- ✓ Ce conflit d'occupation des terres prend une dimension religieuse et ethnique particulièrement critique.
- ✓ Depuis que la violence s'est intensifiée en janvier 2018, plusieurs centaines de milliers de personnes ont dû fuir leur domicile



# Nigeria : ranching et sédentarisation des pasteurs au centre de la politique de « modernisation » du secteur de l'élevage

- ✓ *L'anti grazing law* instaurée par plusieurs États: Benue (2017), Taraba, Ekitie et Edo (2021), accroissement des tensions sur l'accès au foncier.
- ✓ La stratégie s'inscrit dans la mise en place des ranchs qui se substitueraient en 10 ans aux systèmes pastoraux mobiles
- ✓ La volonté est la suppression du pastoralisme pour un élevage intensif, alors qu'en 2019, 82% du cheptel en système pastoral, 17% en système agro-pastoral et 1% en mode « commercial »
- ✓ Le jeu des acteurs:
  - ✓ l'anti-grazing law, bras de fer entre les autorités et certaines organisations d'éleveurs (droit à la mobilité).
  - ✓ Opposition des Etats (sud et centre) affirment ne pas disposer de ressources foncières à accorder aux ranchs promus par le National Livestock Transformation Plan
  - ✓ Clivage religieux qui se durcit. Plusieurs évêques des États de Benue et de Nassarawa dénoncent ce qui pour eux constituerait un programme « d'islamisation de la ceinture centrale nigériane »

## PROHIBITION OF CATTLE AND OTHER RUMINANTS GRAZING IN EKITI STATE LAW, 2016

No. 4 OF 2016

EKITI STATE OF NIGERIA

A LAW TO REGULATE AND CONTROL CATTLE GRAZING IN EKITI STATE AND OTHER MATTERS CONNECTED THEREWITH.

*Extraits*

1. Interpretation...
2. Prohibition of uncontrolled Grazing.
  - (1) *No person shall cause or permit any cattle or other ruminants belonging to him or under his control to graze on any land in which the Governor has not designated as ranches.*
  - (2) *The Governor shall by an order designate land in each Local Government in respect of which cattle or other ruminants may be permitted to graze.*
  - (3) *No cattle or other ruminants shall by any means move or graze at night.*
  - (4) *Cattle movement and grazing are restricted to the hours between 7:00 am and 6:00 pm.*

# 5- Quels enseignements pour les processus d'élaboration des politiques foncières?

Quels sont les facteurs d'émergence et d'évolution des politiques de développement pastoral incluant le foncier (sécheresses, conflits, mobilisation des organisations pastorales, etc.) ?

Quelques points d'analyse comparée de ces trois trajectoires à approfondir :

- ✓ La transition foncière est engagée de manière assez différente dans ces trois contextes avec une asymétrie croissante entre les politiques foncières du Niger et du Nigeria
- ✓ Le rôle et la responsabilité de l'Etat dans l'anticipation et la gestion de la transition foncière
- ✓ L'importance des liens sociaux intercommunautaires dans l'absorption de la pression sur la terre et dans la moindre conflictualité des rapports aux ressources pastorales
- ✓ Le rôle majeur des coalitions, des synergies d'acteurs notamment de la société civile pour assurer un portage politique de ces réformes
- ✓ La question de la mise en œuvre effective des nouvelles réglementations, à travers la mise en place d'instances foncières déconcentrées et des modalités de contrôle de la bonne application des textes et de la gouvernance responsable de l'accès aux ressources



# Merci de votre attention



PSSP Zinder Niger



COLLOQUE RÉGIONAL  
N'Djaména, 23-25 novembre 2021